

ACTION POUR LA JEUNESSE

ASTURAL

Rapport d'activité 2010



Sommaire

Astural en résumé	2
Association	3
Texte du Président	4
Texte de la Secrétaire générale	6
Accueil des enfants et adolescents durant l'exercice 2010	9
Les Externats pédago-thérapeutiques	11
Une réflexion commune	12
Arc-en-Ciel	15
Horizon	17
La Châtelaine	19
Le Lignon	22
Service Educatif Itinérant	24
Les Internats éducatifs	27
Une réflexion commune des Internats éducatifs	28
Foyer de Thônex – Appartement des Acacias	31
Foyer de La Servette	34
Centre de préapprentissage et de préformation générale à Chevrens	37
Atelier abc	40
Projet et perspective	42
Annexe : Extrait du carnet de bord	44
Comptes et Bilan	47
Rapport de l'organe de révision	48
Bilan au 31 décembre 2010	50
Compte de profits et pertes de l'exercice 2010	52
Remerciements	54
Plan de situation des sites	55
Comité de l'Astural en 2011	56

L'Astural en résumé

Année de fondation	1957
Statut juridique	Association (art. 60 et suivants du CCS)
Institutions	Externat pédago-thérapeutique ARC-EN-CIEL Externat pédago-thérapeutique HORIZON Externat pédago-thérapeutique LA CHATELAINE Externat pédago-thérapeutique LE LIGNON SERVICE EDUCATIF ITINERANT Centre de CHEVRENS Foyer de THONEX et Appartement des ACACIAS (+ Team Atelier) Foyer de la SERVETTE Atelier abc
Activités	Action dans les domaines thérapeutiques et éducatifs, auprès d'enfants et d'adolescents rencontrant dans leur développement, notamment psychologique et social, des difficultés trop grandes pour qu'eux-mêmes et leur famille puissent les surmonter seuls. L'ASTURAL intervient également auprès de tout jeunes enfants dont le développement est entravé par un handicap mental, physique, ou sensori-moteur.
Ressources	L'Association bénéficie de subventions communales, cantonales et fédérales et de fonds privés provenant de donations, souscriptions et campagnes financières
Structure associative	Assemblée générale Comité de direction (10 membres) Secrétariat général
Présidence	Monsieur Pierre ROEHRICH
Secrétaire générale	Madame Dominique CHAUTEMS LEURS
Adresse	22, route de la Chapelle, 1212 Grand-Lancy Tél. 022.343.87.00 - fax 022.300.27.23 CCP 12-4951-9 E-Mail : sec.gen@astural.ch

Association

L'Assemblée générale statutaire s'est déroulée le 26 mai 2010, dans les locaux du Centre d'animation et de détente (CAD), 22, route de la Chapelle.

Le rapport d'activité et les comptes 2010 ont été approuvés.

Le Comité a été élu dans la composition suivante :

Mesdames Gabriella BARDIN-ARIGONI (nouvelle)
Brigitte SCHNEIDER-BIDAUX,
Françoise TSCHOPP,

Messieurs Jean-Luc BARRO,
François BUENSOD,
Claude FERNEX,
Christian GIROD,
Pierre ROEHRICH,
Antonio SORAGNI et
Paul WEBER.

L'Assemblée a ensuite prolongé le mandat de président de Pierre ROEHRICH.

Les représentants de l'Association au Conseil de la Fondation Astural sont Messieurs Jean-Luc BARRO, Claude FERNEX et Pierre ROEHRICH.

L'organe de révision, la Fiduciaire WUARIN & CHATTON, a vu son mandat reconduit.

Comité

Pendant l'année civile, le Comité s'est réuni 7 fois en séance plénière, sous la présidence de Monsieur Pierre ROEHRICH. Plusieurs groupes de travail ont fonctionné entre les séances. La conférence d'automne a réuni, traditionnellement, les membres du Comité et les directions des unités d'ASTURAL. En outre, renouant avec une pratique antérieure et à l'initiative de notre Secrétaire générale, l'Astural a organisé le 24 septembre, une conférence publique du Professeur Philippe JEAMMET, en collaboration avec le CEFOC. Le Professeur JEAMMET a ensuite animé une matinée de réflexion pour les membres du Comité et les directions. Tant la conférence que la matinée de réflexion ont été appréciées et enrichissantes.

Monsieur Paul WEBER a assumé la fonction de Trésorier et Monsieur François BUENSOD, la Vice-présidence.

En plus de ses tâches courantes, le Comité a suivi plusieurs dossiers importants :

1. Le Centre de CHEVRENS.

Au-delà de la problématique du changement de direction vécue en 2009, est apparue la nécessité de questionner le projet institutionnel du Centre par rapport aux besoins des jeunes qui y sont placés et à l'ensemble du dispositif cantonal de prise en charge de la classe d'âge 14-18 ans.

Le groupe de travail constitué à la fin de l'année 2009 a poursuivi ses activités tout au long de 2010. Il est constitué de membres du Comité et de membres du Conseil de la Fondation, de la Secrétaire générale, du Directeur de Chevrens et des Directrices des deux autres internats. L'équipe de Chevrens est partie prenante de la démarche. Un rapport sur la mise à jour du projet institutionnel du Centre de Chevrens est attendu ce printemps (détails dans le rapport du Centre).

2. Le changement de direction à la tête de l'Externat HORIZON.

Monsieur Philippe LECHENNE a succédé à Madame Marité GENOUD partie à la retraite à la fin de l'année scolaire 2009-2010. Le changement s'est effectué de manière tout à fait satisfaisante.

3. La communication d'ASTURAL.

Sur proposition de notre nouvelle Secrétaire générale, un groupe de travail a été constitué pour réfléchir à l'évolution souhaitable de la communication interne et externe d'ASTURAL. Ce groupe comprend trois membres du Comité et deux représentants des directions d'institutions en plus de la Secrétaire générale.

Les travaux menés en 2010 concernent tant l'identité visuelle, graphique d'ASTURAL que les médias à utiliser pour développer la communication entre les institutions, le secrétariat général, les partenaires, le public.

Une première étape devrait être mise en œuvre en 2011 pour revoir l'identité visuelle et créer une charte graphique. Le développement des outils informatiques et d'un site internet viendraient dans une phase ultérieure.

4. Le contrat de prestations 2011-2013.

En septembre 2009, nous avons reçu de l'Etat un calendrier des travaux prévus pour évaluer le contrat de prestations 2008-2010, d'une part, et négocier le prochain contrat, d'autre part. Dans les faits, ce calendrier correspondant aux engagements signés dans le premier contrat n'a pas été suivi. Ce n'est qu'en juillet 2010 que nous avons commencé ces travaux. Les conséquences ont été que l'été a été chargé et que le temps a manqué pour apporter à l'outil « contrat de prestations » les améliorations souhaitables. Le contrat 2011-2013 reprend globalement les mêmes dispositions dans la même rédaction que le contrat précédent. Signalons tout de même que le montant de la subvention a été augmenté. Toutefois, nous étions en 2008-2010 dans une situation de déficit structurel qui nous a obligé à utiliser une part importante des liquidités dont nous disposions. L'adaptation de la subvention pour 2011-2013 permet de compenser en partie ce déficit structurel reconnu. La situation reste cependant délicate, comme nous l'avons fait remarquer lors de la signature du nouveau contrat.

L'Etat, de son côté, n'a pas encore fini de définir la politique qu'il entend mener en matière d'éducation et d'enseignement spécialisés, ni les moyens qu'il mettra à disposition de cette politique. Nous restons encore dans une phase de transition. Espérons que celle-ci débouchera d'ici 2013 sur une solution qui permettra à ASTURAL de poursuivre sa mission! C'est en tous les cas la perspective pour laquelle nous poursuivrons nos efforts.

Enfin, il faut mentionner deux innovations proposées par notre Secrétaire générale et acceptées par le Comité: il s'agit de manifestations concernant la gestion du personnel.

Tout d'abord, le traditionnel apéritif de rentrée, qui avait lieu en septembre, a été remplacé par un apéritif de fin d'année scolaire: occasion offerte de prendre congé des collaboratrices et collaborateurs quittant ASTURAL (départ à la retraite ou vers d'autres horizons).

Ensuite, il a été décidé de valoriser les années d'ancienneté du personnel travaillant à ASTURAL par de modestes récompenses pour 20, 25 et 30 ans de service. Une petite cérémonie a eu lieu au secrétariat général en décembre 2010.

Pierre ROEHRICH, Président

L'activité de l'Association et le Secrétariat général

Des évolutions qui nous concernent

ASTURAL, parmi les institutions éducatives du canton, a la particularité au travers de ses structures et projets, d'être concernée à importance égale tant par les cadres qui régissent **la pédagogie et l'enseignement spécialisé**, que par ceux qui relèvent de **l'éducation spécialisée**. En 2010, cette particularité a fait que ces deux versants ont été soumis à des interrogations importantes. Il est utile ici d'en décliner les aspects.

En effet, ASTURAL c'est, comme vous le découvrez dans ce rapport :

- 4 structures reliées à **la pédagogie et l'enseignement spécialisé**, les externats.
- 4 structures reliées à **l'éducation spécialisée**, 1 d'insertion professionnelle et 3 foyers
- 1 structure reliée à ces **2 axes**, le Service éducatif itinérant (SEI)

La pédagogie et l'enseignement spécialisé

La nouvelle Loi sur l'intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers C 1 12 (LIJBEP) entrée en vigueur le 14 novembre 2008 entraîne l'élaboration de son règlement. Un avant-projet a été soumis aux partenaires concernés en juillet 2010 pour consultation par le DIP, via l'Office médico-pédagogique. Ainsi, par le biais et en étroite collaboration avec l'Association genevoise des organismes d'Education, d'Enseignement et de Réinsertion (AGOEER), nous avons été amenés à nous prononcer sur cet avant-projet de règlement. Un important travail de précision en fonction des réalités de nos terrains a apporté de nombreuses propositions de rectifications à l'avant-projet. Une suite à ces propositions n'a pas encore été donnée, le règlement n'est donc à ce jour pas finalisé. Cependant, les institutions et certaines procédures se sont mises durant l'année 2010 peu à peu en place, on peut le dire sur certains points, dans un flou que chacun peine encore à élucider. Il a fallu comprendre les nouvelles données qui s'imposent au niveau du fonctionnement, notamment au travers de l'Office médico-pédagogique (OMP) et s'orienter dans les démarches d'octroi des mesures autorisées par le Secrétariat à la formation scolaire spécialisée (SFSS).

Entrer dans cette évolution, a demandé et demande à tous un effort, que chacun est certes prêt à consentir puisqu'il s'inscrit dans la volonté de mieux anticiper les besoins de prise en charge au niveau cantonal par les institutions qu'elles soient publiques ou privées, des enfants et adolescents nécessitant des accompagnements spécialisés. Toutefois, dans ce mouvement de mise en place, les institutions du secteur subventionné, dont nous faisons partie, ont le sentiment de subir un manque de considération face à leurs pratiques et niveau d'expertise. Les directeurs-trices et professionnels-les d'ASTURAL souhaitent pour l'avenir une meilleure prise en compte de l'existant et de leurs compétences à amener les enfants qui leur sont confiés vers une intégration réussie. Ils aimeraient que soit reconnue leur longue expérience et être traités comme de réels partenaires.

L'éducation spécialisée

En 2008, le Service de la recherche en éducation (SRED) a été mandaté par le Département de l'Instruction Publique pour évaluer le dispositif de l'éducation spécialisée à Genève. Le but de cette étude était de répondre à la fois au problème des places disponibles et adaptées aux mineurs qui en ont besoin et de faire face à un contexte en mutation non seulement sur le plan

éducatif mais également institutionnel, juridique et financier. Ce contexte a été particulièrement transformé par la nouvelle péréquation financière (RPT) affectant entre autre, dans notre cas, le subventionnement par l'Office fédéral de la justice en reportant les charges sur les cantons, ainsi que par l'entrée en vigueur du nouveau Droit pénal des mineurs. Les résultats de cette étude ont mis en lumière, face à ce contexte changeant, les déficits du dispositif genevois et énoncé des recommandations allant dans le sens d'un développement de la politique de l'éducation spécialisée, d'une redéfinition du modèle de fonctionnement du dispositif et d'une meilleure adaptation des prestations au contexte genevois. La commission de l'éducation spécialisée (CES) dont fait partie l'AGOEEER a été chargée de revoir l'ensemble du dispositif. Elle s'est parallèlement penchée durant l'année 2010 sur la question des situations « impasses », à savoir qui relèvent de problématiques pour lesquelles il semble ne pas y avoir d'issue sur le canton. Cela concerne d'une part la prise en charge de tout petits enfants, voire nouveau-nés dont les familles sont en grande difficultés. Certaines situations ont été régulièrement signalées au Service éducatif itinérant (SEI), qui n'a pu entrer en matière que dans la limite de ses moyens qui s'avèrent de plus en plus insuffisants face à la croissance des demandes. Sont d'autre part également concernés, des adolescents en prise avec des problèmes multiples et souvent cumulés, pour lesquels des lieux de prise en charge adaptée font défaut. Les questions abordées dans la CES à propos de ces derniers, également usagers de nos structures, n'ont pas manqué de traverser nos discussions et ont rejoint nos préoccupations, notamment en ce qui concerne l'avenir du Centre de Chevrens. Ainsi le travail entrepris par ASTURAL pour repenser cette structure tant dans son projet institutionnel que dans ses murs, se fait en parallèle et tient compte de la réflexion sur les besoins révélés par l'étude du SRED.

Toutes ces mises en lumière et chantiers ouverts, amènent des questions de fond dont vous trouverez certains développements plus loin dans ce rapport, particulièrement au travers de la réflexion commune qu'ont menée d'une part les directeurs-trices des Externats pédo-thérapeutiques et du Service éducatif itinérant et, d'autre part, les responsables des Foyers et de l'Atelier d'insertion socioprofessionnelle. En effet, on ne saurait aller de l'avant dans un contexte mouvant sans questionner le sens, la déontologie et l'éthique sur lesquels se fondent et se construisent nos actions et s'élaborent les savoir-faire des métiers.

Le développement

Par ailleurs, la réflexion ne saurait être efficiente si elle ne portait pas en elle des idées de développement. C'est une particularité qui tient à l'histoire même d'ASTURAL que d'être à l'écoute des besoins actuels et d'y développer des projets en lien avec ce qui est perçu. Ainsi, on ne peut constater ce que l'on observe dans nos prises en charge sans être interpellés par les questions de prévention et tenter d'y apporter notre contribution. En fin de rapport vous trouverez la présentation d'un nouveau projet : l'Antenne de Médiation & Prévention avec des Mineurs-es/AM & PM, antenne qui peut offrir des ouvertures et des opportunités intéressantes tant pour nos partenaires, en premier lieu les tribunaux mais également pour les familles ou toute autre structure en lien avec des conflits touchant les jeunes et les enfants.

La formation pratique

Par la qualité de leurs interventions, leur longue expérience dans l'accompagnement des enfants et des familles en difficultés, les structures d'ASTURAL offrent des lieux de formation privilégiés pour les étudiants en formation. Ainsi en 2010 une vingtaine de places ont été occupées, d'une manière générale en priorité par des étudiants-es de la Haute Ecole de travail social (15) qui y réalisent leur expérience pratique, mais également par des psychologues (5) en formation. ASTURAL a accueilli 2 civilistes. Un

éducateur a été engagé en cours de validation d'acquis.

Si les interactions avec les personnes en formation sont la plupart du temps appréciées, il arrive parfois que cela ne s'avère pas concluant. Ainsi, même s'il est dans notre mission de transmettre et de former à la pratique les nouvelles générations, il y a dans tout les cas à saluer l'effort que fournissent les équipes pour assurer cette transmission et prendre la responsabilité de la validation des stages.

Le personnel

L'année 2010 a eu la particularité de voir partir à la retraite 3 collaboratrices et 1 collaborateur, tout quatre après une trentaine d'années au service d'ASTURAL. A une époque où la mobilité s'expose comme une vertu dans le monde du travail, on pourrait interroger le sens d'une telle durée dans un même poste de travail. Hors ces quatre personnes ont profondément marqué les structures dans lesquelles elles ont évolué par leurs compétences, leur intérêt sans faille pour les nombreux enfants qu'elles ont accompagnés, leur volonté de s'adapter aux évolutions professionnelles par de la formation continue, ainsi que par leur capacité à travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires. C'est avec de l'émotion que nous les avons remerciées pour leur fidélité et engagement et leur avons souhaité un avenir aussi riche dans leur nouvelle vie.

Nous saluons là, Marité GENOUD, directrice de l'Externat Horizon, Francine BAULOZ, psycho-pédagogue au Service éducatif Itinérant, Dorothée SCHOETTLER, éducatrice à l'Externat Horizon, Serge MENDOLA, éducateur à l'Externat du Lignon.

Dominique CHAUTEMS LEURS, Secrétaire générale

Accueil des enfants et adolescents durant l'exercice 2010

Institution	Nombre de Places	Journées de Séjour	Taux d'occupation (%)
Chevrens*	16	3'610.5	67.46
Thônex/Acacias	13	4'191	88.32
Servette	8	2'432	83.29
Total des internats	37	10'233.5	
Arc-en-Ciel	16	2'971.5	98.26
Horizon	16	2'808	92.86
La Châtelaine	10	1'919	101.53
Le Lignon	12	2'146	94.62
Total des externats	54	9'844.5	
Atelier abc	12	2'082	
Total général (sans SEI)	103	22'160	
Service Educatif Itinérant**	220 familles	3'727 séances (pôle Handicap)	

* La capacité d'accueil du Foyer de Chevrens a été réduite de 16 à 12 places, durant les 4 derniers mois de l'année.

** Les séances effectuées par le Pôle enfants à risque et l'Antenne ne sont pas comprises dans ce chiffre.



Les externats pédago-thérapeutiques

Arc-en-Ciel - Horizon - La Châtelaine - Le Lignon
et Le Service Educatif Itinérant

Une réflexion commune

Le partenariat : Concept et réalité à ASTURAL

Le partenariat est un concept largement utilisé à Genève. Toutefois, sa mise en place peut varier d'un service à un autre ou d'une structure à une autre. Nous trouvons aujourd'hui intéressant d'illustrer notre pratique en la matière et de rappeler trois moments-clés du travail en partenariat :

- La procédure d'admission avec les parents et le réseau,
- La prise en charge de l'enfant et l'accompagnement des parents pendant plusieurs années,
- La sortie et l'orientation vers une structure prenant le relais.

Nous mettrons ici l'accent sur la première étape. En effet, comme toute base, la qualité de la procédure d'admission solidifiera sans nul doute la confiance des parents envers la structure et améliorera l'accueil et la prise en charge de l'enfant dès le début de l'année scolaire.

Dans l'article « Le partenariat entre parents et professionnels dans l'évaluation du développement de l'enfant porteur de déficience »¹, le partenariat est « ... présenté comme une redéfinition du rapport entre professionnels et parents. Ce concept peut se définir comme suit: « Rapport d'égalité entre les acteurs, par la reconnaissance réciproque de leurs ressources et de leurs expertises, par le partage de décision visant le consensus» (*Pelchat; Sorel 1998*). Le partenariat vise à établir une relation égalitaire entre parents et intervenants, notamment au moment de la prise d'une décision (orientation scolaire, propositions de prises en charge de l'enfant, par exemple). Cela implique de la part du professionnel un déplacement de son expertise, qui ne consiste plus à prendre la décision de façon unilatérale, mais à mettre à disposition des parents l'information nécessaire pour une décision concertée. Cette nouvelle forme de relation thérapeutique vise à renforcer l'alliance de travail avec les parents et à faire appel à leurs ressources propres (*Chatelanat, Panchaud Mingrone et Martini-Willemin 2001*). Un double processus, de pouvoir être agent d'une décision et de s'en voir confier la responsabilité par un professionnel, participe de la restauration du sens d'être soi-même compétent, sens qui est particulièrement menacé dans le cas de la confrontation à la déficience d'un enfant. »

C'est en partant de ce concept là, tout en tenant compte de la multiplicité des problématiques que présentent les enfants et les jeunes qui y sont accueillis, que l'étape de la procédure d'admission a été particulièrement réfléchi et soignée à ASTURAL et dans nos structures accueillant des enfants de moins de 4 ans, des enfants d'âge scolaire ou des jeunes entrant dans l'adolescence.

Au Service Educatif Itinérant, le principe du partenariat avec les parents est réalisé dès la procédure enclenchant notre intervention. En effet, le premier contact, la demande, se fait au téléphone par les parents. Une première visite à domicile s'effectue par le responsable du service lors de laquelle les premières informations sont échangées concernant les prestations du

¹ Nicolas Favez et Eric Métral, in Pédagogie Spécialisée, 4/2002

SEI, les besoins de l'enfant et la demande parentale. Par la suite, le suivi régulier (hebdomadaire) de l'enfant dans son milieu familial est effectué par un membre de l'équipe devenant l'intervenant référent. Dès le premier contact, les parents sont donc acteurs de la demande du suivi qui peut être reformulée à tout moment selon leurs souhaits. Un partenariat de qualité sera permis grâce à la nature de la relation qui s'installe ainsi dès la première visite à domicile, souvent à un moment fragile de la vie des parents. Cette relation est préservée tout au long de notre accompagnement. Et se poursuit également lors des réflexions et des décisions concernant l'orientation de l'enfant.

Dans les Externats, la demande de placement n'est pas faite directement par les parents, mais par le service placeur (inspecteur et psychologues de l'OMP, médecins en privé).

Précédant la procédure d'admission à proprement parler, un important travail d'évaluation et d'orientation est fait, jusqu'à présent, par les psychologues qui ont vu l'enfant et ses parents, les inspecteurs, les directions des écoles, les enseignants. Ce travail d'orientation implique un accompagnement des parents dans l'acceptation de la situation de leur enfant et une écoute des questions et réactions autour de sa problématique.

Avec l'accord des parents une demande est faite ensuite pour l'un ou l'autre des externats en fonction de la tranche d'âge et des disponibilités de ceux-ci.

Ce n'est que dans un deuxième temps que les parents interviennent directement dans la procédure d'admission, prenant contact en vue d'un entretien, qui aura lieu dans l'institution.

C'est dès ce premier entretien que le travail de partenariat va se construire.

C'est dans cet espace de rencontre tiers, entre la vie institutionnelle et la vie familiale, que parents, enfant/adolescent, et institution (directions et collaborateurs) vont pouvoir se présenter, faire connaissance, exprimer points de vue et émotions, et construire peu à peu un regard multiple et relié sur la situation.

Ce sera le début d'un long travail de collaboration qui durera plusieurs années, ponctué par des rencontres mensuelles, des téléphones, des réunions de parents, parfois des groupes parents-enfants autour d'un sujet particulier, des moments festifs.

C'est dans cet espace de collaboration, que le projet pour l'enfant/l'adolescent sera revisité, discuté tout au long de la prise en charge, et que le départ de l'institution et l'avenir sera élaboré avec les parents, parfois plusieurs mois à l'avance.

La qualité de ces premières rencontres entre parents et vis-à-vis institutionnels nous semble primordiale pour poser, sans démagogie, les bases de compréhension et d'engagement mutuel, qui nous permettront de traverser les vicissitudes et les périodes de crise que tout processus de travail pédago-thérapeutique comporte.

Le temps : notion au cœur du travail

Du temps pour préalablement se consulter, puis trouver la meilleure orientation. Celle-ci implique la confrontation aux disponibilités du terrain (lieux, places), tant au début, qu'à la fin de la prise en charge.

Du temps pour la procédure d'admission : faire connaissance avec l'institution et travailler à une qualité d'alliance entre la famille et les professionnels.

Du temps pour que l'enfant/l'adolescent, vienne passer des moments ponctuels ou réguliers (intégration progressive), avant le passage à temps complet.

Du temps pour commencer à donner du sens, à comprendre, et la problématique de l'enfant/l'adolescent, et les différents enjeux relationnels dans la famille et avec les partenaires institutionnels.

Du temps pour se quitter, apprivoiser l'avenir, se projeter avec confiance dans des nouveaux projets.

Ce temps pris avec les parents, l'enfant/l'adolescent et les professionnels, est un temps ressource pour toute la suite de la prise en charge. Il est l'allié indispensable pour la construction du partenariat parents-institution.

Les directeurs-trices

Marc JOLY

Chantal KRAYENBUHL BAUDOIN

Philippe LECHENNE

Eric METRAL

Francesco QUADRI

Arc-en-Ciel

Externat pédago-thérapeutique

Capacité d'accueil : 16 enfants de 4 à 10 ans (17 enfants durant l'année scolaire 2010 – 2011)

Nombre d'enfants accueillis : 21 (16 garçons, 5 filles)

Années de naissance :
2000 : 3
2001 : 5
2002 : 4
2003 : 4
2004 : 2
2005 : 2
2006 : 1

Soit entre 3 ans et 11 mois et 10 ans et 5 mois.

Journées pour mesures d'accompagnement (postcure) : 105

Nombre de demandes d'admission traitées : 4 pour 4 départs prévus (1 départ n'a pas pu être concrétisé).

Nombre de demandes d'admission non traitées et non satisfaites, faute de place au moment de la demande : 8

Les départs : 3, soit :

- 1 enfant vers la Voie Lactée (école spécialisée privée).
- 1 enfant vers une école publique à Onex en classe spécialisée
- 1 enfant vers l'école publique Peschier, en 3P classe ordinaire

Les arrivées : 4, soit :

- 2 enfants présentés par le Service éducatif itinérant (SEI)
- 1 enfant présenté par le Service de Guidance infantile
- 1 enfant présenté par un médecin psychiatre et psychothérapeute (en privé).

Les faits marquants

Le camp

Une fois par année, en été, les enfants quittent les murs d'Arc-en-Ciel pendant une semaine. Cette année, le camp a eu lieu à Estavayer-le-Lac, sur les traces des lacustres, à la découverte de leur vie rythmée par la proximité de l'eau.

Les plus jeunes ont passé 3 jours à Ste-Croix, dans les paysages du Jura.



Le spectacle de Noël

Le spectacle, montré aux parents lors de la fête de Noël, réunit tous les enfants. Chacun, du plus jeune au plus âgé y trouve sa place. Les plus grands se partagent la lecture de l'histoire, mise en scène par leurs camarades. Les plus jeunes jouent des lutins, réunis autour du sapin, affairés à préparer et à distribuer les cadeaux. Cette année, le sapin était de taille: L'histoire racontait les aventures d'un sapin énorme, trop grand même pour trouver sa place dans le salon d'un château. Le fait de couper la pointe et de la partager à plusieurs reprises a fait la joie de nombreuses familles. Même les plus petits, la famille des souris ont pu fêter Noël autour d'un sapin.

Le jeu, outil de travail

Si le jeu du spectacle de Noël est imaginé à l'avance et soigneusement préparé, le jeu spontané nous accompagne tout le long de l'année. Il est même un des outils les plus précieux de notre travail avec les enfants. C'est en jouant que l'enfant explore le monde et la relation à l'autre. Le « je » de l'enfant se construit à travers le jeu.

Nos groupes de jeux offrent aux enfants l'espace de sécurité et la continuité nécessaire à créer la confiance, propice à l'expérimentation et à la possibilité de s'absorber dans le jeu. C'est ici que s'enracine la capacité d'attention et de concentration qui permet par la suite d'investir les apprentissages scolaires.

Les formations

Le psychodrame, comme forme particulière du jeu en groupe et pratiqué de longue date dans notre institution offre aux enfants l'occasion d'imaginer leurs scénarios et de les mettre en scène. Afin que cette pratique soit pérennisée dans le cadre d'Arc-en-Ciel et d'ASTURAL, une formation proposée par notre pédopsychiatre et le directeur d'Arc-en-Ciel offre à plusieurs professionnels l'occasion de se familiariser avec cette pratique.

D'autres formations sont en cours, entreprises dans le but de répondre aux besoins de l'institution:

- Un éducateur poursuit sa formation de longue durée à la HEP de Lausanne dans le but d'obtenir un diplôme d'enseignant spécialisé.
- Un collaborateur se spécialise dans l'accompagnement des couples et des familles.

Les étudiants-es en formation pratique

Comme chaque année, nous avons accueilli 3 stagiaires qui apportent beaucoup à travers leur énergie et leur questionnement: Une stagiaire probatoire, durant l'année (qui par la suite est entrée à l'école de psychomotricité); 2 stagiaires en formation à la HÉTS, qui sont restés 5 mois pour leur formation pratique.

Marc JOLY, directeur

Horizon

Externat pédago-thérapeutique

Capacité d'accueil : 16 enfants de 4 à 10 ans
Nombre d'enfants accueillis : 20 (16 garçons, 4 filles)
Années de naissance :

2000 :	4
2001 :	3
2002 :	5
2003 :	1
2004 :	4
2005 :	1
2006 :	2

Soit entre 4 ans et 1 mois et 10 ans et 3 mois.

Nombre de demandes d'admission traitées : 4

Nombre de demandes d'admission non traitées et non satisfaites, faute de place au moment de la demande : 1

Les départs : 4, soit :

- 2 enfants vers l'école publique ordinaire (Eaux-Vives et Anières)
- 1 enfant vers une école privée (France)
- 1 enfant vers un internat (Pierre-Grise)

Les arrivées : 4, soit :

- 2 enfants présentés par le Service éducatif itinérant (SEI)
- 1 enfant présenté par le Service de Guidance infantile
- 1 enfant présenté par une psychothérapeute et un médecin psychiatre en privé.

Les faits marquants

L'année 2010 a vu la direction changer. En effet, après 25 années de direction tenue par Marité GENOUD, notre externat a accueilli pour la remplacer Philippe LECHENNE, lequel y avait déjà, par le passé, travaillé en qualité d'éducateur. Après de longues années à la direction de l'Office protestant de consultations conjugales et familiales à Genève. Philippe LECHENNE a souhaité se mettre à nouveau au service des enfants d'Horizon, tout en offrant ses compétences de direction à l'équipe et l'institution.



En même temps que la directrice, une éducatrice, au service d'Horizon depuis de nombreuses années a pris sa retraite. Ces deux départs simultanés de personnes signifiantes, tant pour l'institution, les enfants que les parents ont introduit un grand changement. Ordinairement, tout changement nécessite de l'aménagement pour que chacun, grand ou petit, puisse s'adapter. Ceci est d'autant plus vrai dans ce contexte où les enfants, plus fragiles, vivent avec beaucoup de sensibilité tout mouvement. Toute l'équipe les a longuement préparés à cette séparation et à l'idée d'accueillir une personne nouvelle à la direction. L'enthousiasme du nouveau directeur à reprendre ce poste a fait le reste et le virage s'est bien négocié.

Une de ses premières grande tâche, outre celle de se mettre au courant de la situation particulière de chaque enfant, ce qu'il a fait durant les mois précédant sa prise de poste, a été de gérer, avec l'architecte durant l'été, la rénovation de la cuisine. Le don généreux d'un donateur à la Fondation ASTURAL a permis de refaire dans son entier cette cuisine, afin de la rendre aussi fonctionnelle et agréable que possible pour l'activité de l'excellent cuisinier qui la sert en ce moment et gaie pour les enfants qui l'investissent volontiers.

Les formations

En 2010 nombre de formations et de séminaires ont été suivis par l'équipe d'Horizon :

- La formation au psychodrame d'enfants avec le Dr Rodolfo RODRIGUEZ a été suivie par trois personnes.
- Une personne s'est formée aux techniques de peinture selon Arno STERN avec Arno STERN.
- Un éducateur a suivi une année de formation à la pédagogie spécialisée.
- Deux séminaires : « Les enveloppes psychiques du couple » et « Identité et pratique de psychothérapie », ainsi qu'une formation à l'Approche familiale psychanalytique ont été suivis par la psychologue.
- Le directeur a participé à un colloque sur Winnicott à Paris
- La logopédiste a suivi un séminaire « Prise en charge cognitivo-comportementale du bégaiement ».

L'équipe, les étudiants en formation pratique

2010 a vu les départs à la retraite de la directrice, après 32 ans passés à Horizon, dont 25 à la direction et d'une éducatrice, après 25 ans au service des enfants d'Horizon. En plus du directeur, deux nouvelles éducatrices ont été engagées, dont une effectuait depuis longtemps des remplacements. Deux stagiaires HETS ont pu réaliser leur période d'expérience pratique à Horizon. L'équipe a également intégré un stagiaire en formation probatoire précédent l'entrée en HETS, il est venu prendre connaissance du métier en y apportant enthousiasme et dynamisme.

Philippe LECHENNE, directeur

La Châtelaine

Externat Pédago-thérapeutique

Capacité d'accueil : 10 enfants et préadolescents entre 7 et 13 ans.

Un enfant supplémentaire a intégré à plein temps l'institution dès le 1 mars.

Le groupe d'enfants a été composé de 3 filles et de 8 garçons.

Âges des enfants :
9 ans (2)
10 -11 ans (3)
11 -12 ans (2)
12 -13 ans (4)

Intégrations

Trois enfants ont poursuivi un processus d'intégration :

- 1 en classe spécialisée (3-4- demi-journées par semaine)
- 2 en classe ordinaire : 1 en 5P (2 demi-journées par semaine), et 1 en 6P pratiquement à plein temps en mai-juin 2010.

Départs

3 jeunes ont quitté La Châtelaine fin juin 2010 à l'âge de 13 ans.

- 1 vers l'Externat Pédago-thérapeutique Le Lignon
- 1 à l'école de La Passerelle
- 1 au Cycle d'Orientation de Budé

Arrivées

- Une fille de 9 ans, en provenance de l'école publique (3P), qui a intégré à plein temps l'institution dès le 1 mars.
- Un garçon de 8 ans venant de l'école publique (2P)
- Un garçon de 9 ans venant d'une classe spécialisée

Les faits marquants

Deux événements jalonnent régulièrement, nos années scolaires :

- **le spectacle de printemps**, préparé par tous les enfants et adultes pendant plusieurs mois dans un atelier théâtre, mais aussi en classe (textes et poésies), à l'atelier bricolage (décors et costumes), et à la psychomotricité (danses et travail sur l'expression corporelle).



D'une durée d'une heure, il est représenté deux fois : l'une pour parents et frères et sœurs, l'autre pour les enfants et adultes d'Horizon et Arc-en-Ciel.

Nous sommes toujours émerveillés du courage et des compétences des enfants ainsi que du plaisir à montrer ce dont ils sont capables.

- **Le camp** d'une semaine, cette année à La Forclaz en Valais, au début du mois de juin.

Enfants et adultes, toutes professions confondues, partagent, à des temps de présence différents, des moments de convivialité et d'activités dans un contexte et avec des médiations différentes de celles proposées dans l'institution.

Dans la construction des liens, dans la connaissance des enfants, cette semaine est un temps privilégié.

Les formations

Une éducatrice a commencé à la rentrée d'août 09 la préparation (durée 2 ans) à la formation à l'enseignement spécialisé qu'elle suivra à la HEP/VD (durée 3 ans). Pendant toute l'année 09/10, elle fréquente une classe ordinaire à raison d'une journée par semaine.

Plusieurs formations continues réunissant des collaborateurs des Externats d'ASTURAL, se poursuivent :

- un groupe de supervision pédagogique, animé par Mme Patricia Mc CULLOCH,
- un groupe d'intervision réunissant les logopédistes
- un groupe d'intervision réunissant les psychomotriciennes.
- un nouveau groupe de formation au « psychodrame et au jeu symbolique », animé par le Dr. RODRIGUEZ et Marc JOLY, directeur d'Arc-en-Ciel, a débuté en août 2009.

A l'intérieur de l'institution nous avons poursuivi, à raison d'une séance chaque 6 semaines, le séminaire de lecture psychanalytique animé par Mr Marc PITTET (psychologue, psychothérapeute et enseignant à la HETS de Genève)

L'équipe, les étudiants-es en formation pratique

Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans l'équipe, une nouvelle collègue, psychologue de formation, avec un parcours d'enseignement, qui est engagée comme éducatrice enseignante.

Trois stagiaires nous ont accompagnés pendant toute cette année: une psychologue à 50% effectuant un stage annuel, une psychologue et un étudiant HETS pour les stages de quelques mois à plein temps. Nous réservons ces places de stage pour les étudiants HETS en formation, et nous accueillons d'autres stagiaires (probatoires, psychologues) quand nous n'avons pas de demandes de l'école, ou quand les candidats stagiaires qui se présentent ne donnent pas satisfaction.

Questions particulières abordées pendant l'année

Un des points que nous avons revisité lors de plusieurs moments de discussion en équipe concerne la scolarité des enfants :

- la complexité de la constitution des groupes-classe en tenant compte de l'âge réel des enfants, de leur maturité affective et relationnelle, des décalages, pour un même enfant, dans les niveaux d'acquisition de matières différentes (par ex : 2P en maths et 4P en français)
- les évaluations hebdomadaires, mensuelles, annuelles
- les épreuves cantonales
- les différentes formes d'évaluation et leur notation
- les devoirs à domicile, leur sens, les indications et les contre-indications,
- les rencontres entre parents et éducateurs-enseignants en début et en fin d'année,
- les intégrations : sens, rythme, coordination des programmes, continuités et discontinuités dans les prises en charge, la collaboration avec enseignants et directeurs d'école,
- l'importance de la reconnaissance du parcours scolaire fait par chaque enfant à l'intérieur de l'institution sous la forme d'une notation dans le Livret de pré-scolarité et de scolarité obligatoire, livrets auxquels nous n'avions pas accès avant cette année.

Chantal KRAYENBUHL BAUDOIN, directrice

Le Lignon

Externat pédago-thérapeutique

Capacité d'accueil : 12 adolescent(e)s de 12 à 18 ans

Capacité d'accueil et mouvement des jeunes

Nombre de places : 12

Nombre de jeunes accueillis : 17 (9 filles, 8 garçons)

Années de naissance :	1994 :	4
	1995 :	7
	1996 :	3
	1997 :	3

Soit entre 13 ans et 4 mois et 16 ans et 8 mois.

Nombre de demandes d'admission traitées : 8 pour 6 places

Nombre de demandes d'admission non traitées et non satisfaites, faute de place au moment de la demande : 2



Départs : 5, soit

- 3 vers le CISP, SGIPA Genève, (Centre d'Intégration Socioprofessionnelle) durée de placement au Lignon : 2 ans pour un et 3 ans pour deux
- 1 vers le pays d'origine de la mère (déménagement de la mère), dans une classe d'accueil (apprentissage de la langue du pays) ensuite projet pour une école spécialisée durée de placement au Lignon : 2 ans
- 1 vers canton d'origine de la mère (déménagement de la mère) dans une classe d'adaptation au Cycle de Sierre durée de placement au Lignon : 2 ans et 2 mois

Arrivées : 6, soit

- 1 venant de l'école privé Edelweiss (école privée- non spécialisée)
- 1 venant de la Pralée (centre de jour pour enfants – OMP)
- 1 venant de Budé 1 (centre de jour pour enfants – OMP)
- 1 venant des Voirets (centre de jour pour enfants – OMP)
- 1 venant des EFP Conches en cour d'année (Ecole de formation préprofessionnelle- OMP)
- 1 venant de la Châtelaine (Externat pédago-thérapeutique pour enfants et préadolescents – ASTURAL)

Les faits marquants

Cette année, nous avons vécu pour la première fois une composition de groupe particulière et atypique des 12 jeunes pris en charge, car la majorité était composée de filles (statistiquement dans le domaine du spécialisé, les filles sont sous représentées) ce qui a donné une autre coloration à la dynamique du groupe.

Par contre, l'équipe a dû assumer et accompagner au mieux les jeunes suite au départ inattendu de deux garçons. Dans les deux cas, ces départs ont été décidés brusquement par leur mère ; ces décisions ont eu pour effet d'interrompre un programme de prise en charge élaboré soigneusement par l'équipe et qui répondait aux besoins spécifiques du jeune. Le point commun à ces deux situations est le fait que dans les deux cas, la constellation familiale était « monoparentale », le contexte économique et professionnel fragile, et la santé des mamans vulnérable. La motivation des mères était justifiée par un besoin de retourner dans leur lieu d'origine. Les enfants, nés ici, ont donc dû suivre et migrer.

L'équipe

Fin juin nous avons fêté le départ à la retraite de Serge MENDOLA qui s'est investi avec passion et professionnalité durant 30 ans à ASTURAL (à Chevrens, au foyer du Lignon et à l'Externat du Lignon). C'est ici l'occasion de le remercier au nom de l'équipe du Lignon, d'ASTURAL, des jeunes et des familles qu'il a suivies tout au long de sa carrière, et pour son infailible engagement.

L'art-thérapeute de formation, qui animait un atelier de trois heures hebdomadaires d'expression, nous a quittés après 7 ans de collaboration pour un déménagement à l'étranger. Elle a été remplacée par l'animatrice pédagogique de l'Atelier abc, également art-thérapeute de formation. Nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouvel éducateur spécialisé, qui s'est rapidement intégré dans l'équipe. Ils se sont tout deux rapidement mis au travail avec enthousiasme auprès des jeunes. Après un congé parental, une éducatrice a repris sa fonction et sa place dans l'équipe. Les jeunes du Lignon se sont réjouis de son retour.

Compte tenu de tous ces changements, nous avons préféré de ne pas nous lancer dans le suivi d'un stagiaire.

Les formations

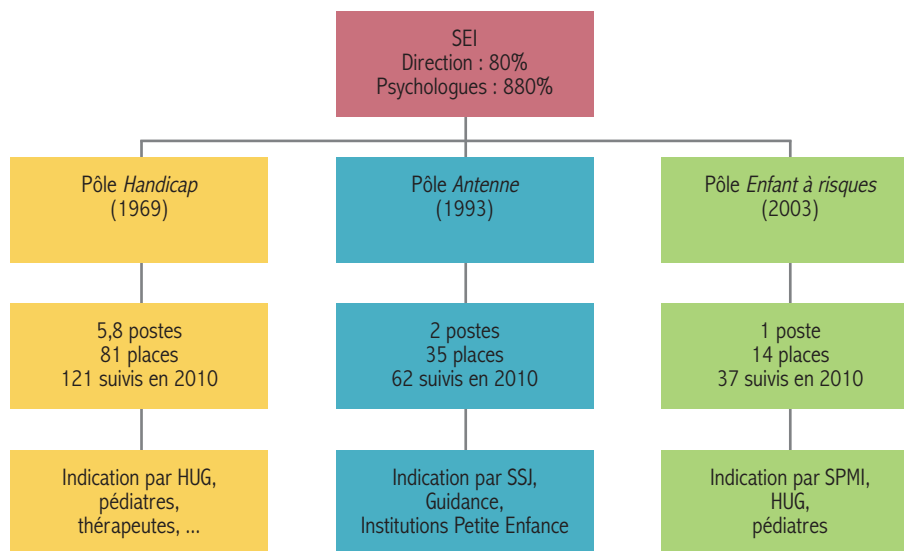
- Trois séminaires de formation : Encadrement des stagiaires logo, Les troubles de la dyscalculie ainsi que La mémoire de travail ont été suivis par la logopédiste
- Un cours consacré aux aspects logico-mathématiques a été suivi par une éducatrice spécialisée, qui anime plus particulièrement des ateliers de math-français.
- Par ailleurs, l'ensemble de l'équipe a profité de deux heures de supervision hebdomadaire de notre intervenant médecin psychiatre Loraine ROTH-OLSEN qui nous enrichit notamment dans les aspects cliniques et théoriques de l'approche systémique.

Francesco QUADRI, directeur

Service Educatif Itinérant (SEI)

Le tableau ci-dessous montre la répartition des 220 enfants suivis en 2010 dans les trois pôles d'intervention du SEI. Les chiffres sont très proches de ceux de l'année 2009. A l'exception d'une augmentation (+11) du nombre d'enfants suivis dans le Pôle enfant à risques.

Service Educatif Itinérant - Astural



Entrées 2010

- 56 enfants dont le suivi a débuté en 2010 dans nos deux prestations à domicile (Pôle handicap et Pôle enfant à risques)
- 40 enfants dans le Pôle antenne

Sorties 2010

- 37 enfants du Pôle handicap
- 19 enfants du Pôle enfant à risques
- 26 enfants du Pôle antenne

Le tableau ci-dessous montre (de manière très condensée) les orientations pour ces 82 enfants

	Pôle handicap	Pôle enfant à risques	Pôle antenne
Ecoles spécialisées	27	2	5
Ecole ordinaire	3	9	14
Ecole spéc. + ordinaire	4	0	1
Autres réseaux de soins	0	7	5
Départ du canton	3	1	1

Dans le Pôle enfant à risques, une liste d'attente s'est constituée dès le mois de novembre 2010. En 5 mois, nous recensons 20 nouvelles demandes dont plusieurs nouveau-nés qui ne bénéficient donc pas de la mesure d'éducation précoce spécialisée à laquelle ils ont droit. En effet, des familles en grande difficulté parviennent difficilement, pour des raisons multiples, mais souvent dues à une situation de grande précarité, à intégrer dans leur quotidien la naissance d'un enfant. La relation d'attachement si essentielle à établir au départ de la vie de l'enfant entre lui et ses parents peine alors à se faire. Sans soutien, ces enfants risquent de cumuler des séquelles qui seront difficiles, voire impossibles à rattraper par la suite. Aussi, pour satisfaire ces demandes croissantes, un renforcement de l'équipe devient indispensable, des demandes dans ce sens ont été formulées auprès des services compétents.

Les faits marquants

- La diffusion et l'intérêt marqué de nos partenaires pour le cahier n°125 de la Section des sciences de l'éducation « Accompagner des jeunes enfants en difficulté. L'exemple du Service Educatif Itinérant genevois », Gisela CHATELANAT et Eric MÉTRAL, septembre 2009.
- Nos présentations aux colloques « ces enfants qui dérangent et inquiètent » (HETS-GE), « éducation précoce spécialisée : du présent vers l'avenir » (Université-GE) et « Autisme et éthique : quels projets pour la petite enfance ? » (Association TED-autisme GE).
- Le départ à la retraite de Mme Francine BAULOZ après trente ans d'une carrière professionnelle exemplaire.



Les formations

Une psychologue de l'équipe est en formation de « pédagogue en éducation précoce spécialisée » (HEP Vaud). D'autres membres de l'équipe ont consacré plusieurs jours à des perfectionnements en systémique, sur le développement précoce de l'enfant ou sur le programme d'aide à la communication Makaton. Tous ont participé à des journées sur différents thèmes comme le déni de grossesse, violence et périnatalité ou autisme et éthique.

Les stagiaires

Comme chaque année, nous avons accueilli pour une période de trois mois une stagiaire de l'école d'éducatrices et d'éducateurs du jeune enfant.

Exceptionnellement, nous n'avons pas eu de stagiaire psychologue sur l'année scolaire 2009-2010.

Eric MÉTRAL, directeur

Les internats éducatifs

Thônex - Acacias - La Servette - Chevrens
et L'Atelier abc

Une réflexion commune

Comment éduquer dans une société qui perd le sens du risque et du bon sens ?

Nous constatons des changements dans les comportements des jeunes que nous accueillons dans nos institutions.

Ces jeunes sont confrontés à :

- D'importantes tensions et souffrances dans leur milieu familial.
- Un rapport difficile avec la loi et l'autorité.
- Un conflit entre culture du pays d'origine, culture familiale et culture dominante.
- Des troubles de l'apprentissage, difficultés de concentration et d'attention,
- Une forte médication.
- Une consommation régulière et abondante de cannabis et d'alcool.
- Des abus dont ils sont victimes ou auteurs.
- Des conduites à risque.

Avec cette nouvelle réalité, la question, qui se pose et qui est à toutes époques la même, « comment accompagner le mieux possible les jeunes que nous accueillons dans nos institutions ? »

La plupart ont un parcours chaotique où la souffrance est très présente, celle-ci est souvent à l'origine des comportements problématiques. Ils arrivent à l'aube de leur majorité très fragile, avec une grande difficulté à vivre la frustration, sans goût de l'effort, dans une société qui fait la part belle à l'apparence et à l'image, et aux nouvelles technologies dans laquelle, il n'y a de place que pour la réussite ostentatoire. Celle qui peut être vue à la TV ou sur You tube. Le monde adulte en prônant ces valeurs de surface rend le jeune étranger à ces progrès intérieurs qui sont subtils, mais qui manifestent pourtant de vraies avancées vers l'âge d'adulte.

De plus, la réalité qui les attend est tout autre : pas de logement, difficultés à intégrer une formation, exigences toujours plus élevées (d'ailleurs, quels sont les mobiles profonds de cette permanente élévation des niveaux attendus ?), précarité de plus en plus grande de leur monde affectif et relationnel. Il est intéressant de relever que la moitié des personnes bénéficiant de l'aide sociale en Suisse sont âgés de moins de vingt-cinq ans.

Au-delà de ces questions de fond qui interrogent l'inconscient de la société, il en est une autre à portée de main : **Comment peut-on prétendre éduquer sans prendre des risques ?**

Souvenons-nous du plaisir et de la fierté éprouvée à l'expérience d'un risque pris ou d'un défi relevé qui nous a fait grandir. Si nous le savons tous par expérience pourquoi cautionner ce discours inapproprié que nous construisons dans nos sociétés ?

Le message induit de la société envers les travailleurs sociaux pourrait se résumer ainsi.

« Occupez-vous des jeunes en difficulté, mais surtout pas de problème, de bruit, de jeunes dans la rue qui traînent, de violence. Pas de blessure, de souffrance ou de mort ! »... pas de risque !

Par ce message paradoxal, ne sommes-nous pas empêchés de faire notre travail éducatif voire détournés des responsabilités qui nous ont été données ?

Comment éduquer sans prendre de risque à l'intérieur de nos institutions ou sans avoir recours à des réflexes « sécuritaires » ou d'enfermement ?

Acceptons de regarder en face ces changements, en regardant les jeunes qui se modélisent sur des réalités multimédias. Evitons de nous précipiter vers des solutions hâtives que le politiquement correct nous pousserait à adopter.

Dès lors, comment aider un jeune qui refuse toute aide ? Une ou un jeune proche de ses dix huit ans et ayant derrière elle/lui de nombreux passages institutionnels. Avons-nous l'espace et l'appui de la société pour la/le mettre dans des situations où elle/il vivra les conséquences de ses actes ?

Si la question est pertinente, notre réponse ne peut être affirmative d'emblée !

En lui offrant la prise en charge institutionnelle sans risque, ne sommes nous pas tentés, pour notre propre tranquillité, de répondre aux injonctions sociétales du « pas de problème » ?

Une nuit à dormir dehors comme conséquence de retour tardif ... !

Que ses actes aient de réelles conséquences sur son existence et qu'il soit et reste en prise avec la réalité, voilà peut-être une piste à suivre en l'adaptant à notre temps. A nous, en parallèle, de lui offrir notre appui afin qu'il puisse, le cas échéant, formuler une demande d'aide dont il deviendra, alors, l'acteur principal.

N'est-il pas temps de retrouver notre bon sens ?

Risque : Du latin rescare, couper. Du grec moderne rihza, racine.

Fait de s'exposer à un danger dans l'espoir d'obtenir un avantage. Oser tenter, entreprendre.

Eduquer : du latin educare conduire hors de.

Vise donc à l'émancipation en donnant les outils pour le faire.

Comme s'il fallait parfois savoir se couper de ses racines pour pouvoir vivre sa vie en paix.

Ceci est intéressant alors que l'on prône l'attachement aux racines, l'étymologie et d'autres textes suggèrent autre chose. Imaginons le cas d'abus et de maltraitance subie au sein de la famille par ses propres parents. Il peut, parfois, devenir salvateur de se couper de ces racines qui nous ont blessés et culpabilisés, tout en reconnaissant à ses parents le don de la vie qu'ils nous ont fait ?

Ces deux termes contiennent en eux la dynamique de la vie.

Risquer c'est éduquer et éduquer c'est risquer !

Le seul vrai risque que l'on prend en faisant ce travail honnêtement, c'est de permettre à un jeune de s'émanciper, de nous quitter pour aller vivre sa vie à lui. C'est peut-être ici que se trouve le nœud du problème?

Nous voulons garder nos petits près de nous. Nous voulons leur éviter la souffrance et les soucis, en fait, surtout notre propre souffrance. Du coup nous risquons une société qui n'éduque plus mais qui séduit.

Alors osons prendre des risques ensemble.

Laissons nos expériences et notre courage s'exprimer afin d'offrir une prise en charge qui permette réellement aux jeunes en difficulté d'avoir envie de vivre et de grandir.

Une société où ils auront non seulement une place, mais où ils deviendront acteurs à leur tour.

Les directeurs-trices

Corinne DUCLOS

Rosa GONZALEZ

Pascal SOTTAS

Patrick TAMI

Foyer de Thônex / Appartement des Acacias

Foyers éducatifs

Capacité d'accueil

- Foyer de Thônex : huit garçons de 14 – 18 ans
- Appartement des Acacias : cinq jeunes de 16 – 18 ans (mixité)

Nombre de jeunes accueillis durant l'année 2010

- Foyer de Thônex : 15 jeunes (placements) + 1 PCP (prise en charge partielle) + 2 jeunes en accueil de mise au vert (d'un autre foyer) + 1 accueil pendant fermeture des foyers l'été + 1 accueil d'urgence (SPMi)

Types de placement :
6 pénaux
5 civils
4 publics

- Appartement des Acacias : 8 jeunes

Types de placement :
1 pénal
1 civil
6 publics

Fins de placement

Foyer de Thônex :

- 1 sortie précaire* chez un ami suite à 31 mois de placement
- 1 sortie dans une Institution plus fermée après 7 mois de placement
- 1 sortie, retour en famille après 6 mois de placement
- 1 sortie, retour en famille après 13 mois de placement (la famille et le jeune ont bénéficié d'une PCE (prise en charge extérieure) pendant 5 mois
- 1 sortie précaire* après rupture contrat jeune majeur, après 22 mois de placement
- 1 sortie précaire* après deux ans de placement
- 1 sortie, retour en famille après 29 mois de placement 1 sortie précaire* après 5 mois et demi de placement (le jeune a 18 ans) il a bénéficié d'une PCE pendant deux mois



Appartement des Acacias :

- 1 sortie après 22 mois à Thônex et 10 mois aux Acacias, retour en famille faute d'autre solution
- 1 sortie précaire* après 22 mois de placement (fin contrat jeune majeur)
- 1 sortie après 7 mois de placement dans un Foyer
- 1 sortie après 4 mois, retour en famille, le jeune n'adhérant pas au placement.

* il s'agit de jeunes adultes, pas encore autonomes et n'ayant aucune solution personnelle ou familiale : problématique autour du logement, d'un travail ou d'une formation.

Demandes d'admissions

- Foyer de Thônex : 21 demandes d'admission, 9 procédures initiées, 6 placements aboutis
- Appartement des Acacias : 16 demandes d'admission, 8 procédures initiées, 3 placements aboutis

L'équipe

Un éducatrice a réintégré l'équipe après deux années sabbatiques, où elle a fait une autre expérience professionnelle en tant qu'éducatrice sociale dans une école primaire. Suite à cela, son choix a été de revenir au sein de l'équipe de Thônex, et nous la retrouvons avec plaisir.

Comme chaque année, nous avons accueilli deux stagiaires de la HETS-Genève. Deux stages réussis avec succès ! Nous leur souhaitons à tous deux une heureuse suite professionnelle.

Un éducateur a remplacé la directrice lors de son absence pour raison de santé toute la fin de l'année 2010. Ce rapport offre l'occasion de le remercier, ainsi que toute l'équipe pour avoir poursuivi le travail et « mené la barque avec brio » en l'absence du capitaine !

La formation

- Un éducateur poursuit sa formation au CEFOC de superviseur qu'il terminera en 2001.
- Une éducatrice, continue également une formation de longue durée au CEFOC sur l'approche systémique.
- Le psychologue en charge notamment des familles au Foyer de Thônex, a participé à un congrès à Paris sur la thérapie familiale et les nouvelles perspectives pour la pratique systémique.

A propos de la précarité des sorties...

L'équipe mène depuis quelques mois une réflexion, liée à plusieurs sorties mentionnées précédemment, comme précaires.

Tant aux Acacias qu'au Foyer de Thônex, nous accueillons ces dernières années des jeunes dont l'âge se situe plutôt autour de la majorité. De plus, ces jeunes ont souvent derrière eux plusieurs années de placements institutionnels, parfois hors canton. Ils sont souvent sans famille ou tellement éloignés de leur famille que ce n'est plus un relais dans la réalité pour eux. Ils n'ont souvent pas de réseau social, du fait d'avoir été placés au fil de leur enfance et adolescence dans des lieux adaptés à leur âge et à leurs besoins, ce qui les a obligés à s'adapter à de nouveaux environnements, sans leur permettre de s'intégrer dans un quartier, une activité sportive ou autre à long terme.

Leur parcours scolaire est souvent chaotique, et leur intégration professionnelle difficile. Difficile pour eux d'accéder à une formation sanctionnée par un examen quand ils n'ont pas été promus les dernières années de leur scolarité obligatoire. Difficile également pour eux d'intégrer les us et coutumes des attitudes au travail, quand ils n'ont pas eu de modèle référentiel dans leur famille.

Quand « sortie précaire » est mentionnée, il s'agit de longs placements, d'au moins 22 mois, à l'exception d'une situation. Cela s'explique par les raisons citées précédemment, auxquelles s'ajoute la difficulté de trouver un logement.

Du fait de savoir à quel point ils ne sont pas prêts à se retrouver seuls à la sortie, de savoir qu'il n'y a que peu de structure pour les 18-25 ans, nous avons tendance à prolonger les placements, souhaitant qu'ils acquièrent pendant ces derniers mois encore quelques compétences qui les aideront à faire face à leur solitude de jeune adulte.

Nous en sommes au stade de la réflexion par rapport à ces questions qui en soulèvent d'autres :

- Comment prendre en compte la complexité de la prise en charge de mineurs et de majeurs dans un même lieu de vie ?
- Comment différencier la prise en charge pour des jeunes de 14 -17 et ceux de 17 – 20 ans, afin de mieux les préparer à la sortie tout en maintenant la sécurité institutionnelle ?
- Adapte-t-on la prise en charge du jeune à son âge réel ou à son âge affectif ?
- Faut-il continuer des placements au-delà de la majorité ? Ne recule-t-on pas les échéances pour alimenter de faux espoirs ?
- Comment adapter notre prise en charge à notre petit niveau quand au niveau de la société, il n'y a pas une réflexion réelle pour cette tranche d'âge afin de les soutenir pour qu'ils s'insèrent dans la société et qu'ils ne deviennent pas des assistés sociaux ?

Les questions livrées ici sont ouvertes, elles ne sont pas nouvelles, mais de plus en plus d'actualité ! Nous allons poursuivre notre réflexion en 2011 et les années à venir, nous rappelant que la prise en charge institutionnelle ne doit être qu'un passage dans la vie du jeune, où nous devons prendre en compte tant l'avant que l'après afin que notre travail fasse sens pour le jeune dans son parcours de vie.

Corinne DUCLOS, Foyer de Thônex/Appartement des Acacias

Foyer de La Servette

Foyer éducatif

Capacité d'accueil :

8 jeunes filles de 14 à 18 ans

Mouvement des jeunes

Nombre de jeunes accueillies durant l'année 2010

7 anciennes et 6 nouvelles, soit : 13 jeunes

- Placements pénaux : 2
- Placements civils : 7
- Placements publics : 4

Contrat jeunes majeur : 1 placement civil s'est transformé en cours d'année en contrat jeune majeure

Départs

6 dont :

- 2 retour en famille
- 2 appartement de suite à la majorité
- 1 appartement autonome
- 1 observation en milieu fermé

Durée des placements s'étant terminés en 2010

- 1 jeune : 2 ans et 9 mois
- 1 jeune : 2 ans
- 3 jeunes : environ une année
- 1 jeune : 5 mois

Parmi ces 6 départs 2 jeunes filles ont bénéficié d'une prise en charge extérieure(PCE) à la fin du placement.

Arrivées

Sur les 6 nouvelles accueillies :

- 2 sortaient d'une observation à la Clairière
- 2 venaient d'une autre institution d'éducation spécialisée
- 2 arrivaient après un séjour en foyer d'accueil d'urgence



Les faits marquants

Ce n'est pas souvent que le foyer de la Servette organise des camps. En effet nous pensons qu'il est utile d'aérer le placement en encourageant les jeunes filles à faire des expériences hors contexte institutionnel. Nous privilégions de ce fait les projets personnels en famille ou individuels. Les vacances scolaires sont donc l'occasion d'aller « essayer » des relations familiales qui progressent vers le mieux, partir en camp CARITAS ou CPV comme n'importe quel autre jeune de la cité ou passer une semaine chez des amis.

Malgré ce postulat de base, en 2010, l'équipe éducative a été très motivée pour offrir la possibilité aux adolescentes de bénéficier d'un projet exceptionnel en partant naviguer une semaine sur le vieux gréement de l'association PACIFIQUE : Fleur de passion. Nous avons pris l'option, pour une fois, de rendre la participation obligatoire. Afin de nous donner et de leur donner le plus de chances pour que ce projet soit une réussite nous avons choisi de le faire vivre tout au long de l'année. Différentes rencontres, que nous avons appelé « Moments Fleur de passion », se sont mises en place pour que peu à peu les jeunes filles puissent s'approprier le projet et devenir partenaires de l'organisation. Régulièrement les participantes et l'éducateur –trice se sont réunies pour, entre autre, participer aux soirées d'information organisées par l'Association PACIFIQUE. Une rencontre a eu lieu au foyer pour présenter le projet et le bateau aux parents et aux services placeurs en présence de l'équipe éducative et des jeunes filles. A cette occasion, Pietro GODENZI, président de PACIFIQUE, a fait vivre l'histoire de ce magnifique gréement.

Finalement elles sont parties ! La semaine du 3 au 10 juillet 2010 restera longtemps dans les mémoires de celles qui ont eu l'immense chance de vivre cette semaine en mer du Nord à bord de Fleur de passion. En annexe de ce rapport la parole est donnée à celles qui ont vécu l'événement de l'année 2010 à travers des extraits du carnet de bord qu'elles ont tenu tout au long du voyage. En leur nom, un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la construction et à la réalisation de ce projet.

Les formations de l'équipe

Une éducatrice a entrepris la formation de praticienne formatrice. C'est ainsi la 3ème personne de l'équipe qui sera formée à l'accompagnement des étudiant-es lors de leur formation pratique.

L'ensemble de l'équipe s'est déplacé à Lyon pour participer au séminaire « Approche systémique brève centrée sur la solution dans le travail avec les enfants et les adolescents » donné par la Dresse Thérèse STEINER, pédopsychiatre suisse. Cela a été une source de nouvelles inspirations et de confirmation de notre modèle d'intervention.

Les étudiant-es en formation pratique

Nous avons accompagné deux étudiantes en formation : une personne devant accomplir « une expérience professionnelle de qualité » en vue d'une admission à la HETS de Genève et une étudiante devant effectuer sa première formation pratique. Aucune de ces deux formations n'a pu être validée. Ce constat est récent. Nous observons qu'avec les nouveaux critères d'entrée à la HETS nous nous trouvons, sur le terrain, de plus en plus confrontés à devoir « sélectionner » et parfois même réorienter les jeunes

en cours de stage. Entrer dans le travail d'éducation avec des jeunes en difficulté requiert un minimum de bases réflexives, des capacités d'introspection et une maturité personnelle que ces personnes n'avaient pas.

Les projets pour 2011

L'équipe éducative du foyer de la Servette va être le sujet d'une recherche dont le titre est : « La modélisation des pratiques en éducation sociale. Usage de l'approche centrée solutions dans un foyer d'adolescentes ». Cette étude débutera en février et durera environ jusqu'à l'été 2011.

C'est à notre demande que M. Claude de JONCKHEERE, professeur à la Haute Ecole de Travail Social de Genève va diriger cette recherche. Il sera secondé par un assistant de recherche vidéaste.

La méthode d'analyse de l'activité qui est prévue d'utiliser dans cette recherche a recours à l'image vidéo comme support principal des observations. Le travail des éducateurs sera ainsi filmé et ensuite analysé par les propres éducateurs et le chercheur. Sur la base du matériel récolté et des analyses produites, un texte sera rédigé par le chercheur en collaboration avec l'équipe éducative, il sera ensuite publié sous la forme d'un livre et d'articles dans le but de rendre les pratiques du foyer de la Servette transmissibles dans la formation en éducation sociale. Le matériel vidéo pourrait être utilisé également comme support de transmission de ces pratiques.

Rosa GONZALEZ, directrice

Centre de préapprentissage de Chevrens

Mouvements des pensionnaires 2010

Capacité d'accueil

- 16 garçons de 13 à 18 ans de janvier à août 2010
- 12 garçons de 13 à 18 ans de septembre à décembre 2010

Arrivées en 2010

11 jeunes (dont 9 placements pénaux, 1 public, 1 civil)

Nombre de jeunes accueillis durant l'année 2010

2 anciens et 11 nouveaux, soit : 13 jeunes.

- Placements pénaux : 10
- Placements publics : 2
- Placement civil : 1

Départs en 2010 : 11 dont :

- 2 filières pénales
- 3 retours dans la famille
- 3 retours dans la famille + apprentissage
- 1 retour dans la famille + autre institution (atelier ABC)
- 1 retour au pays
- 1 majeur chez lui

Durée à Chevrens des placements s'étant terminés en 2010

- 1 jeune 3 mois
- 1 jeune 6 mois
- 2 jeunes 6 mois 1/2
- 1 jeune 7 mois
- 1 jeune 10 mois 1/2
- 1 jeune 1 an + 3 mois
- 1 jeune 1 an + 4 mois
- 1 jeune 1 an + 10 mois
- 1 jeune 3 ans + 3 mois
- 1 jeune 3 ans + 1 mois interne et 7 mois en suivi PCE

Les faits marquants

Les jeunes

Toute l'année 2010 a été traversée par des problématiques complexes, dont les causes diverses et qui parfois se cumulent (abus, toxicomanie, troubles psychiques, etc), ont engendré une dynamique de groupe difficile à décrypter et à analyser par moment. Cela a rendu le travail au quotidien difficile. Un grand investissement de la part de toute l'équipe éducative a été nécessaire pour garder le cap et maintenir le sens des placements et des projets, ceci autant pour l'équipe que pour les jeunes eux-mêmes.

Ces constats nous ont contraints de questionner la structure du préapprentissage. En effet, dans de telles situations les capacités d'apprentissage des jeunes sont souvent altérées et les programmes de préapprentissage deviennent inadéquats. Dès la rentrée d'août nous avons modifié l'organisation de nos ateliers, d'une part en dispensant un enseignement de plus en plus individualisé et adapté au niveau scolaire, souvent très faible, des jeunes accueillis. D'autre part, nous avons fait le choix de mettre l'accent sur le travail avec le bois, l'associant à des travaux réalisés contre rémunération, ceci afin de stimuler leur motivation. Ainsi l'espace dévolu jusqu'ici à l'atelier-métal a fait place à un atelier-bois agrandi et pouvant répondre à des travaux d'importance. Tous les jeunes ont participé, par divers travaux (nettoyage, peinture, sols, installation de machines) à la mise en place de cet atelier

Des aménagements de la maison ont également été effectués en collaboration avec les jeunes. Création d'une salle TV plus confortable et commande et installation de nouveaux lits dans chaque chambre

Les camps

Depuis 2005, l'obligation d'ouvrir les foyers 365 par an, nous a contraints de renoncer à l'organisation de camps, faute de moyens d'encadrement. Cette année, grâce à la réduction du nombre de jeunes et pour répondre à la dynamique difficile installée entre eux, nous avons pensé que des séjours à l'extérieur leur permettraient de :

- prendre de la distance avec un quotidien devenu lourd
- sortir de Genève et découvrir d'autres horizons
- créer un esprit plus convivial et solidaire
- se confronter à d'autres adultes dans des contextes constructifs

Ainsi deux camps ont pu être organisés. Le camp de Pâques, planifié a pu faire l'objet d'une préparation entre l'équipe et les jeunes, alors que le camp d'octobre a été l'occasion de saisir une opportunité et par contre, a bénéficié d'un temps de préparation très court.

Camp de Pâques : Destination Paris, expérience unique pour nos jeunes de découvrir les aspects culturels et nocturnes de la ville lumière. Une rencontre organisée avec un rappeur professionnel afin de travailler sur des textes et de la musique en studio d'enregistrement a permis de prendre conscience de l'écart entre les textes, parfois violents, et la réalité des artistes qui les écrivent.

Camp d'octobre : A bord du bateau « FLEUR DE PASSION » de l'Association Pacifique, 5 jeunes ont embarqué à Lisbonne à destination de Malaga, en passant par le détroit de Gibraltar, sur ce vieux gréement refait à neuf, en partie par les jeunes de l'Atelier abc.

6 jours en haute mer, avec deux courtes escales, des vents forts et une mer houleuse ont permis de se familiariser avec l'univers maritime et la navigation. Une expérience de vie intense, qui a forgé une solidarité entre les jeunes et les professionnels présents.

Le groupe et les individus sont revenus changés de ces semaines. Une alternative au mandat disciplinaire ? C'est dans tous les cas à cette question que cela nous renvoie. Les éducateurs qui ont mis en place et cru à ces projets sont remerciés.

L'équipe et les étudiants-es en formation pratique

En janvier, nous avons engagé deux éducatrices, toutes deux relativement neuves dans la profession mais porteuses de potentiel et d'enthousiasme.

Les mois de juin et juillet ont vu le départ deux éducateurs vers de nouveaux horizons professionnels. Ils ont été remplacés par deux éducateurs, l'un revenu à Chevrens après quelques années de travail à l'étranger et l'autre engagé dans une démarche de certification.

Un civiliste a effectué son temps de service durant 6 mois. Ses compétences en électricité et téléphonie ont été mises au profit de travaux utiles à l'amélioration du réseau téléphone-informatique. Deux étudiants HES ont effectué leur expérience de formation pratique à Chevrens, l'un en première année et la seconde dans sa seconde partie de formation.

La formation

- Un éducateur s'est engagé dans un CAS de Spécialisation en intégration professionnelle.
- La psychologue a suivi un séminaire de formation à la dynamique de groupe thérapeutique en vue de mettre cela en place à Chevrens
- Une éducatrice a terminé une formation à l'introduction en ethnopsychiatrie « Intervenir dans un monde multiple »
- Le directeur a suivi un séminaire de formation avec J.-P. GAILLART sur « Les adolescents mutants »
- L'équipe de direction s'est déplacée à Paris, pour la visite d'une institution accueillant des jeunes filles en grandes difficultés
- Toute l'équipe a suivi une journée de réflexion avec Guy AUSLOOS et Roland COENEN, sur L'aide sans demande. Elle a également bénéficié des apports réguliers en journée de travail avec Théo CHERBULIEZ.

La réflexion

L'année 2010 a surtout été marquée par la prise de conscience, face à l'évolution de la population accueillie ces dernières années à Chevrens, de la nécessité d'adapter les outils à disposition des professionnels. Une réflexion conjointe à l'équipe et au comité d'ASTURAL a permis d'aboutir à la création d'un groupe pilote mandaté pour analyser puis synthétiser les problèmes actuels afin de conceptualiser un nouveau projet pour le centre de Chevrens. Un premier jet de celui-ci doit être déposé pour le mois de juin 2011.

Je terminerai ce rapport en remerciant toute l'équipe des professionnels de Chevrens pour son engagement, sa disponibilité et pour la passion que chacun déploie afin de redonner un peu de vie et de sourire à des situations parfois dramatiques.

Patrick TAMI, directeur

Atelier abc

L'Atelier abc offre 12 places pour des jeunes de 15 à 18 ans

Les gros chantiers

Pour débiter ce petit historique de l'année 2010, commençons par ce qui donne à l'atelier sa raison d'être et son moyen d'action essentiel auprès des jeunes : les chantiers. Durant cette année, les principaux d'entre eux ont été le bateau-lavoir, Les Pommiers et la rénovation de l'Abarc à Vernier.

L'Abarc nous a occupés durant deux mois pour finir la dernière étape de rénovation des parois, plancher et parois intérieures. Concernant les Pommiers la première étape des cheminements en bois entre deux immeubles nous ont donnés trois mois de travail. Le bateau-lavoir à été convoyé sur le Rhône le 17 janvier 2010 et amarré au quai du Seujet. C'est à cet endroit que la construction du restaurant à l'intérieur de la coque vide s'est étalée sur toute l'année.



Les jeunes

Une année civile se partage en deux volées. L'équipe qui finit fin juin et celle qui débute en août. Deux mondes séparés par plusieurs réalités. La première équipe a acquis de l'expérience et s'est déjà installée, pour certains, dans des habitudes de travail. Pour les jeunes qui commencent, c'est la découverte du monde du travail, avec parfois un peu de craintes, de l'inconfort, des difficultés physiques, de la méconnaissance des noms des outils, leur rangement, les termes techniques.

Dès le mois d'août la nouvelle équipe a été étonnamment complète et assez régulière. Toutefois, peu à peu une dynamique étrange de « revendication », de suspicion d'exploitation de notre part à leur endroit s'est installée. Cette dynamique désagréable s'est renforcée au fil des semaines. Malgré nos efforts pour inverser cette tendance, ce climat de méfiance a perduré jusqu'à la fin de l'année. Dans ce cas s'est posée la question de comment réagir face à un groupe uni contre les adultes et le projet dans le cadre d'un atelier de production ? Aujourd'hui, nous ne sommes pas certains d'avoir été capables de donner la meilleure réponse possible avant de nous séparer des jeunes qui refusaient d'entrer dans la dynamique de l'atelier.

La classe

La classe est à l'image de ce qui précède. La première équipe de jeunes a été plus régulière manifestant un intérêt pour les visites et expositions, avec pour certains d'entre eux un réel accompagnement et suivi pour l'élaboration de CV, de lettres de motivation, de démarches d'apprentissage avec une remise à niveau en math pour quelques uns. La deuxième équipe, a été peu présente, peu motivée, avec des jeunes difficilement preneurs de ce qui leur était proposé. Ceux qui étaient là régulièrement l'étaient davantage pour le lien avec l'adulte que pour se mettre au travail.

Les faits marquants

Avec cependant de beaux moments, l'année 2010 fût une année mitigée. Nous avons proposé aux jeunes des chantiers originaux, avec lesquels, il reste le sentiment qu'ils n'ont pas réussi à accrocher.

Est-ce le hasard de la formation d'un groupe et de sa dynamique interne ou une tendance de société ? Peut-être et certainement aussi, notre manière de travailler avec eux ? Ceci montre toutefois à quel point la dynamique qui s'installe dans le groupe des jeunes nous oblige à une adaptation importante dans un contexte où le travail à effectuer pour les commandes que nous honorons reste le même. Il s'agit cependant de toujours rester mobile, de se remettre en question et d'adapter nos réponses à la vie qui change.

La convivialité

Une excursion dans la région de Zinal nous a amenés à la cabane Arpitettaz où nous avons mangé une fondue et passé la nuit. Le lendemain : descente par un autre itinéraire et bivouac le soir en plein air autour d'un feu. Le lendemain, séquence émotion : accompagnés d'un guide, nous avons descendu les trois bisses du Val d'Anniviers et fait une grande tyrolienne sur un câble tendu à 220 m au dessus de la rivière ainsi qu'une descente en rappel de 180 m comme point d'orgue.

Ces sorties visent à vivre ensemble un moment différent de ceux du travail dans le quotidien. Elles ne sont pas systématiques. Ces projets de sorties naissent d'une alchimie entre la dynamique de l'équipe des jeunes et des adultes de l'atelier. Notre désir est d'offrir quelque chose de neuf, de différent, sortant du cadre à une équipe de jeunes.

Pascal SOTTAS, directeur

Projet et perspective

L'Antenne Médiation & Prévention avec des Mineurs-es / AM & PM

Créé pour une 1^{ère} phase expérimentale, un nouveau dispositif s'est inscrit en 2010 dans le giron de l'ASTURAL, dans la droite ligne de l'expérience qui s'y est accumulée toutes ces années pour la promotion et la prévention en protection de l'enfance.

Il s'agit d'une antenne de médiation à l'adresse de toute situation familiale et sociale, judiciaire, scolaire, etc, dans laquelle l'intérêt en jeu est de permettre à un-e mineur-e de bénéficier de conditions de développement plus sécurisantes et émancipatrices. Le but de cette antenne doit permettre de négocier dans un cadre suffisamment majorant et sécurisé une issue plus acceptable à un conflit, pour chacun des protagonistes. C'est une manière de respecter les droits de l'enfant et de favoriser le lien social.

Son nom, AM & PM, pour «Antenne de Médiation et de Prévention avec des Mineur-e-s», tente de résumer le champ ainsi couvert.

En 2010, nous avons entrepris avec succès des médiations pénales auprès de mineurs. Ayant prêté serment devant le Conseil d'Etat afin d'être inscrits au Tableau des Médiateurs, nous sommes actuellement prêts, en plus de la Médiation Pénale pour Mineurs, à élargir nos champs de prestations à la Médiation en Protection de l'Enfance, ainsi qu'à la Médiation Familiale dans son sens réduit à « situation de divorce ». Nous souhaitons nous spécialiser dans un dispositif de Médiation familiale lorsque les conjoints sont aussi des parents et que le sort des enfants ainsi que le respect de leurs droits fondamentaux se doit d'être inclus dans les débats. Concernant la Médiation en Protection de l'Enfance, c'est une notion qui commence à arriver dans le monde francophone de la médiation et qui permet d'élargir la définition de la Médiation familiale aux négociations nécessaires à ce que les mesures de protection de l'enfance ordonnées par un Tribunal Civil ou en amont, voire des mesures ordonnées par le TMin, puissent être concrètement mises en œuvre en mobilisant la responsabilité de tous les acteurs. Il peut s'agir par exemple de négocier dans ce dispositif les conditions minimales dans une famille pour qu'une curatelle de représentation puisse être réalisée de manière sereine et puisse à terme être levée. Il pourrait aussi, par exemple, s'agir au pénal de négocier les modalités concrètes selon lesquelles une mesure d'assistance personnelle ou un placement pourrait être opéré, voire comment des manquements aux mesures ordonnées pourraient être traitées et réparées, en lieu et place d'une sanction disciplinaire, dans le respect des normes européennes.

L'ensemble du dispositif, pour couvrir l'ensemble de ces prestations, nécessitera des ressources humaines probablement plus conséquentes que celles aujourd'hui engagées. Nous nous donnons l'année à venir pour tranquillement nous diriger vers l'ensemble de ce champ. Comme les ressources engagées sont rétribuées par une facturation à la prestation, nous pouvons pour l'instant sans émarger aux subventions, calibrer nos interventions aux forces de travail mobilisables. Il s'agira probablement d'agrandir l'équipe en y adjoignant au moins une professionnelle si possible issue du monde juridique.

L'option prise par le Canton de Genève pour la médiation en lien avec le juridique est résolument libérale, à la différence de pays ou cantons voisins. Il s'agit par la mise en place de ce dispositif de respecter cette option. Il nous est pourtant paru utile d'y ajouter son inscription au cœur même d'une association connue pour ses prestations socio-éducatives.

Ainsi, cette offre, aux juridictions s'occupant de situations de mineurs, aux services sociaux de l'Etat, ainsi qu'aux institutions socio-éducatives et scolaires du Canton, garantit : la qualité d'une équipe de travail aux pratiques homogènes et la continuité d'un esprit ASTURAL connu et reconnu, ainsi que la régulation continue (monitoring et évaluation) de son Secrétariat Général et de son Comité. Nous favoriserons la co-médiation et l'intervision tant comme mode de formation et de régulation interne que de traitement équitable pour les mineurs, leur famille, voire les professionnels qui nous solliciteront. Peut-être aurons-nous la chance de vous parler du développement d'AM & PM / ASTURAL lors d'une prochaine Assemblée Générale !

Les créateurs de ce dispositif :

Alexandre BALMER, formateur à la HETS et médiateur

Eric JOST, éducateur au Foyer de Thônex et médiateur

Jean-Daniel MILLET, éducateur à l'Externat Horizon et médiateur

Annexe

Extraits du carnet de bord tenu par les jeunes filles du foyer de la Servette lors de la semaine de navigation à bord de Fleur de passion en mer du Nord.

DIMANCHE 4 JUILLET 2010

- On s'est réveillé à 7h30 du matin... Après déjeuner nous sommes partis en navigation... Après cette première journée en mer je me suis rendu compte que de s'occuper d'un bateau à voile de 100 tonnes ce n'est pas aussi simple ... durant cette journée j'ai appris 2 ou 3 petits trucs comme le nœud de taquet et comment monter une voile, cette première journée était trop cool.NL
- En fin de journée il fait froid mais le coucher de soleil est magnifique ! MP

LUNDI 5 JUILLET 2010

- Quart de nuit, 20h-24h : ce soir ça bouge ! c'est la première fois que je tiens la barre !!! Quelle sensation magnifique de guider ce magnifique voilier, il fait assez froid mais le coucher de soleil est splendide ... ça tangué, je passe la barre à JP et je vais m'occuper du chocolat chaud ... Beaucoup de sensations : froid, émotions, fierté et ... nausée ... SR

MARDI 6 JUILLET 2010

- Je ne me suis jamais sentie aussi mal de ma vie ... je me sens comme une femme enceinte !!! SA
- J'ai dû me lever à 3h45 du matin avec RS et SA car on était de quart, il faisait beaucoup de vent et il y avait beaucoup de vagues, j'étais tellement mal que j'avais l'impression que j'allais tomber dans les pommes mais bon voilà, je trouve que ça fait plaisir de faire une nouvelle expérience. Le plus du quart : voir le levé du soleil sur la mer ... MAGNIFIQUE ! NL

MERCREDI 7 JUILLET 2010

- Nous avons navigué toute la journée et comme on allait lentement j'ai pu jeter le fil de pêche, 30 minutes après j'ai réussi à pêcher un poisson ... j'avais peur de lui couper la tête donc le poisson était vivant et V. lui a coupé la tête, ensuite je l'ai coupé en filets puis l'ai fait mariner toute l'après midi dans une assiette avec de l'huile d'olive, vinaigre, oignon, basilic, citron, persil et dans le frigo. Dès que nous sommes arrivés plusieurs personnes l'ont goûté sauf moi et les autres filles. NL

JEUDI 8 JUILLET 2010

- Mon moral de la soirée : en mode déprime, mais ne vous inquiétez pas, ça va passer, le coucher de soleil est magnifique, il vire du rouge au bleu, en dégradé bien sûr. Life's like this. MP
- Une semaine et un jour sans internet, ni msn, ni facebook, coupée du monde sur un bateau c'est bien quand même, ça fait du repos même si être en mer ça fatigue, J'aime trop dormir à la belle étoile sur le pont avec toutes les autres filles et j'espère qu'on le refera pour la dernière nuit, c'est tellement tranquille ! RS
- On a fait la rencontre de plein de méduses et de poissons que NL. aime tant pêcher. Avec le beau temps de ces jours on a pu se baigner, presque tout le monde à sauté depuis le bord, c'était trop ouf ! RS
- Journée : mer + soleil +bonne ambiance = tout ce qu'il faut pour survivre ! NL

VENDREDI 9 JUILLET 2010

- C'est notre dernier jour ... demain on prépare nos bagages et on repart pour Genève. Je suis contente ... ça m'a encore plus rapprochée des filles et des éducs. SA

SEMAINE DU 3 AU 10 JUILLET 2010

- Cette semaine était trop cool ... nous avons pu profiter à 100% car il a fait trop beau temps, on s'est baigné, l'eau était bonne, on a eu de la bonne fatigue, on a trop bien mangé, ça nous a appris de nouvelles expériences comme avoir le mal de mer, se réveiller à 4h du matin pour prendre la barre et faire du thé, café, chocolat chaud, vivre une semaine déconnectés du monde sans natel, facebook, ne pas aller en soirée. Mais voilà on n'est pas mortes, c'était trop « ouf ». Le plus important c'est qu'on a pu suivre le mondial ... NL





Comptes et Bilan
Rapport de l'organe de revision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2010

à l'Assemblée générale des membres de l'Association

ASTURAL, ACTION POUR LA JEUNESSE

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association **ASTURAL, ACTION POUR LA JEUNESSE**, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et à l'acte constitutif, ainsi qu'à la loi genevoise sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance¹ (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 6 avril 2011


FIDUCIAIRE WUARIN & CHATTON S.A.
P. CIOCCO
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


J.-P. LADISA
Expert-réviseur agréé

Annexes

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de profits et pertes
- tableau de financement
- tableau de variations des fonds propres
- tableau récapitulatif des immobilisations corporelles
- annexe

¹ L'entreprise de révision et l'entreprise soumise à audit assument de la même manière la responsabilité pour que l'indépendance de l'organe de révision à l'égard du client soumis à audit soit préservée. L'entreprise de révision a l'obligation d'identifier et d'évaluer les circonstances et relations qui pourraient représenter une menace pour l'indépendance (indépendance in appearance), et si celles-ci ne sont pas manifestement insignifiantes, de prendre les mesures de protection qui s'imposent pour supprimer ces menaces ou du moins pour les réduire à un niveau acceptable. De telles circonstances et relations ainsi que les mesures de protection prises doivent être publiées dans le rapport d'audit à l'assemblée générale.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

A C T I F	31.12.2010	31.12.2009
	CHF	CHF
Actifs circulants		
Caisses	30'701.85	35'298.54
Chèques postaux	180'602.39	104'802.21
Banques	9'621.15	6'818.06
Caisse Centralisée Etat Genève	1'348'876.76	2'196'955.21
Titres	56'293.60	56'293.60
Liquidités et titres	1'626'095.75	2'400'167.62
Débiteurs	679'666.45	575'540.80
./ Provision débiteurs douteux	-13'417.95	-18'006.00
Fondation Astural	9'485.55	-
Impôt anticipé à récupérer	3.00	11'474.40
Créances	675'737.05	569'009.20
Stocks Atelier ABC	5'850.00	21'150.00
Stocks	5'850.00	21'150.00
Subventions investissement à recevoir	34'609.00	-
Actifs transitoires	261'986.35	207'696.35
Comptes de régularisation actif	296'595.35	207'696.35
Total de l'actif circulant	2'604'278.15	3'198'023.17
Actif immobilisé		
Mobilier et machines	245'704.47	261'805.11
./ Subventions d'investissement obtenues	-10'543.45	-
./ Fonds d'amortissement	-156'797.56	-227'661.67
<i>Mobilier et machines, net</i>	78'363.46	34'143.44
Véhicules	352'266.80	361'466.80
./ Subventions d'investissement obtenues	-16'006.65	-
./ Fonds d'amortissement	-288'566.80	-297'204.60
<i>Véhicules, net</i>	47'693.35	64'262.20
Machines, équipement Atelier ABC	89'046.65	86'458.30
./ Fonds d'amortissement	-56'955.00	-44'450.00
<i>Machines, équip. Atelier ABC</i>	32'091.65	42'008.30
Immobilisations corporelles	158'148.46	140'413.94
BCGe Dépôts de garantie	10'591.50	10'570.05
Immobilisations financières	10'591.50	10'570.05
Total de l'actif immobilisé	168'739.96	150'983.99
Total de l'actif	2'773'018.11	3'349'007.16

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

P A S S I F	31.12.2010 CHF	31.12.2009 CHF
Fonds étrangers		
Passifs transitoires	100'715.55	85'203.05
Créanciers	18'323.67	62'309.22
Fondation Astural	-	8'516.45
Total dettes à court terme	119'039.22	156'028.72
Subventions non dépensées à restituer	1'623'466.05	2'189'351.27
Perte de l'exercice 2009	-	-565'885.22
Perte de l'exercice 2010	-539'726.85	-
Total dettes à long terme	1'083'739.20	1'623'466.05
Fonds affecté Grellor SA	9'035.00	10'037.80
Fonds affecté "Médiation pénale"	2'220.00	-
Fonds affecté "Intégration appui scolaire"	4'507.00	-
Fonds affecté Horizon	541.45	3'613.45
Fonds affecté Arc en ciel	9'635.70	5'449.60
Fonds affecté Chevrens	2'000.00	2'000.00
Fonds affecté SEI	-	2'500.00
Fonds affecté Lion's	5'049.75	8'660.75
Total Fonds affectés	32'988.90	32'261.60
Total des fonds étrangers et fonds affectés	1'235'767.32	1'811'756.37
Fonds propres		
Part de subvention non dépensée, solde à conserver	1'537'250.79	1'537'250.79
Total des fonds propres	1'537'250.79	1'537'250.79
Total du passif	2'773'018.11	3'349'007.16

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2010
 (avec pour comparaison les chiffres de l'an précédent)

PRODUITS	Budget 2010	2010	2009
	CHF	CHF	CHF
Subventions			
- Département Instructions Publiques	8'568'591	8'576'649.90	8'472'590.00
- Division Justice et Police, Berne	738'289	738'289.00	733'934.00
- Ville de Genève	24'100	24'100.00	23'900.00
- Ville de Genève, loyer Ecole des Roches	6'370	6'368.00	6'323.00
Total des subventions	9'337'350	9'345'406.90	9'236'747.00
Pensions, prestations SFSS et divers	2'238'820	2'114'708.20	2'065'268.30
Total pensions	2'238'820	2'114'708.20	2'065'268.30
Dons, parrainages, manifestations et divers	65'000	90'492.10	83'826.35
Prestations en nature	32'825	32'525.00	31'636.15
Recettes menuiserie (Atelier ABC)	330'800	386'468.70	425'832.55
Refacturation salaires et ch. sociales	40'000	40'394.80	43'716.20
Autres recettes	468'625	549'880.60	585'011.25
Contributions SFSS exercice précédent	-	31'635.50	41'644.00
Produits exercices précédents	-	-	91'348.00
Total recettes/(charges) exercice antérieur	-	31'635.50	132'992.00
Produits d'exploitation	12'044'795	12'041'631.20	12'020'018.55
CHARGES			
Salaires bruts	8'791'800	8'871'267.70	8'844'302.25
./. Remboursements salaires - indemn. d'assurances	-3'000	-234'887.95	-295'180.85
Charges sociales	1'750'400	1'737'658.00	1'828'483.95
Autres frais du personnel	276'995	257'029.45	246'612.00
Assurances Jeunes + RC	2'930	2'780.05	2'545.50
Matériel scolaire/pédagogique	35'800	30'271.22	30'416.43
Matériel et diverses activités	89'450	82'642.65	90'882.90
Alimentation	297'345	252'723.25	264'269.75
Frais généraux des locaux	808'640	747'780.88	751'960.05
Frais véhicules	69'750	61'772.20	66'233.45
Frais de transport	128'200	131'781.20	127'418.55
Frais administratifs et de bureau	149'640	166'433.22	137'766.60
Cotisations Agoer	10'900	10'871.60	12'760.30
Pertes sur débiteurs	-	10'254.05	2'090.20
Variation provision pour débiteurs douteux	-	-4'588.05	3'661.80
Amortissements	28'620	38'530.64	39'953.77
Charges menuiserie (Atelier ABC)	330'800	403'035.32	419'922.22
Parrainages accordés	15'000	13'611.00	12'212.75
Frais généraux d'exploitation	12'783'270	12'578'966.43	12'586'311.62
Résultat d'exploitation	-738'475	-537'335.23	-566'293.07

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2010 - Suite
(avec pour comparaison les chiffres de l'an précédent)

	Budget 2010	2010	2009
	CHF	CHF	CHF
Intérêts bancaires, intérêts des titres et placements	500	233.21	2'679.80
Produits financiers	500	233.21	2'679.80
Frais bancaires	2'000	2'653.33	2'271.95
Charges financières	2'000	2'653.33	2'271.95
Résultat financier, net	-1'500	-2'420.12	407.85
Résultat intermédiaire	-739'975	-539'755.35	-565'885.22
Attribution	-	7'271.70	131'328.75
Utilisation	-	-7'243.20	-131'328.75
Résultat sur fonds affectés	-	28.50	-
Résultat annuel	-739'975	-539'726.85	-565'885.22

Remerciements

L'Astural c'est : 13,15 postes administration et directions
42,80 postes éducateurs
14,95 postes thérapeutes
4,40 postes enseignants et maîtres socioprofessionnels
5,50 postes entretien

80,80 postes

1,57 postes hors dotation pour chauffeurs accompagnants
une quinzaine de places pour les étudiants et stagiaires en formation pratique tout au long de l'année.

Nos remerciements vont aux Autorités fédérales et cantonales qui nous soutiennent dans notre action, particulièrement l'Office fédéral des Assurances sociales, l'Assurance invalidité, l'Office fédéral de Justice, le Département de l'Instruction publique, le Département de la Solidarité et de l'Emploi, la Ville de Genève, la Mairie de Collex-Bossy, les communes de Veyrier et de Meyrin ainsi que la Fondation Charles CURTET.

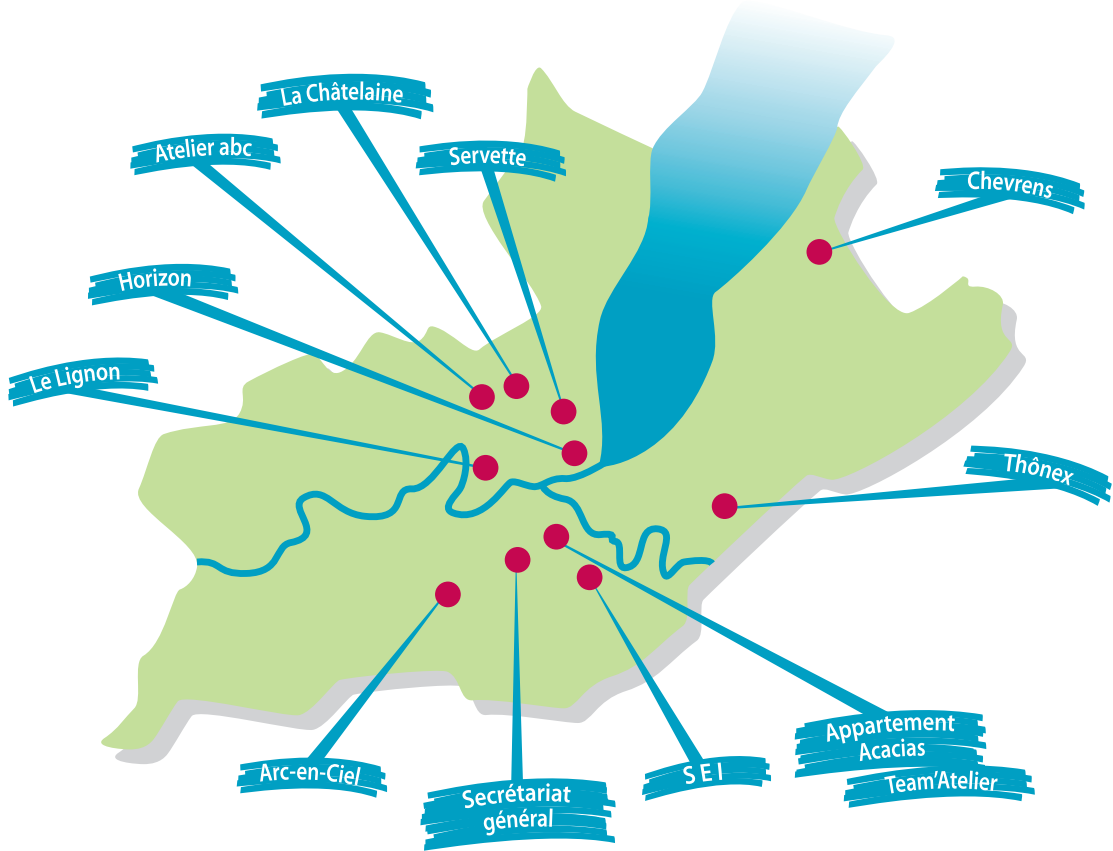
Ils vont également à toutes les personnes morales, entreprises privées, personnes physiques, qui d'une manière ou d'une autre ont manifesté concrètement leur attachement et leur soutien à ASTURAL, et parmi elles : Mesdames et Messieurs G. AGU, M. BRUNSCHWIG, P. HEIDET, R. HELG, B. MERMOD, J.-L. SALOMON P. ZUMBACH.

Nous n'oublions pas non plus les donatrices et donateurs anonymes qui nous font l'amitié de contribuer à l'action que nous menons auprès des enfants et des adolescents. Quel que soit le montant versé, nous exprimons notre reconnaissance pour le message de soutien que leur générosité nous témoigne.

Ces dons s'expriment également à travers l'attention que portent beaucoup de personnes et d'entreprises à notre action annuelle « La Rose de l'ASTURAL », action qui nous a permis en 2010 de soutenir 46 demandes, principalement transmises par les assistants sociaux du SPMI, afin d'apporter une aide pour des camps, des séjours dans la famille d'origine, des activités sportives et artistiques, pour les enfants accompagnés par ce service.

Qu'ils soient ici tous remerciés pour leur fidélité.

Plan de situation des sites



Comité d'ASTURAL en 2011

Président

Monsieur Pierre ROEHRICH

Membres

Madame Gabriella BARDIN ARIGONI

Monsieur Jean-Luc BARRO

Monsieur François BUENSOD, Vice-président

Monsieur Claude FERNEX

Monsieur Christian GIROD

Madame Brigitte SCHNEIDER BIDAUX

Monsieur Antonio SORAGNI

Madame Françoise TSCHOPP

Monsieur Paul WEBER, Trésorier

Fiduciaire

WUARIN & CHATTON SA

Experts-Comptables Associés

Réalisation

Studio-Designa

Impression

Atar Roto Presse SA

Mai 2011 – 400 ex. sur papier recyclé « Balance Pure »



Route de la Chapelle 22
1212 Grand-Lancy
Tél. 022 343 87 00 - Fax 022 300 27 23
E-Mail sec.gen@astural.ch
CCP 12-4951-8
BCGE CCP 12-1-2 / CC C 1740.08.66

